



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 06796

Numéro SIREN : 503 272 684

Nom ou dénomination : A VERSE TOUJOURS

Ce dépôt a été enregistré le 18/04/2014 sous le numéro de dépôt 37280



1403732001

DATE DEPOT :	2014-04-18
NUMERO DE DEPOT :	2014R037280
N° GESTION :	2008B06796
N° SIREN :	503272684
DENOMINATION :	A VERSE TOUJOURS
ADRESSE :	3 avenue des Gobelins 75005 PARIS
DATE D'ACTE :	2014/03/10
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	NOMINATION DE CO-GERANT

br/

Société A Responsabilité Limitée

"A VERSE TOUJOURS"

Capital social : 120.000 €

Siège social : PARIS (75005) avenue des Gobelins n°3

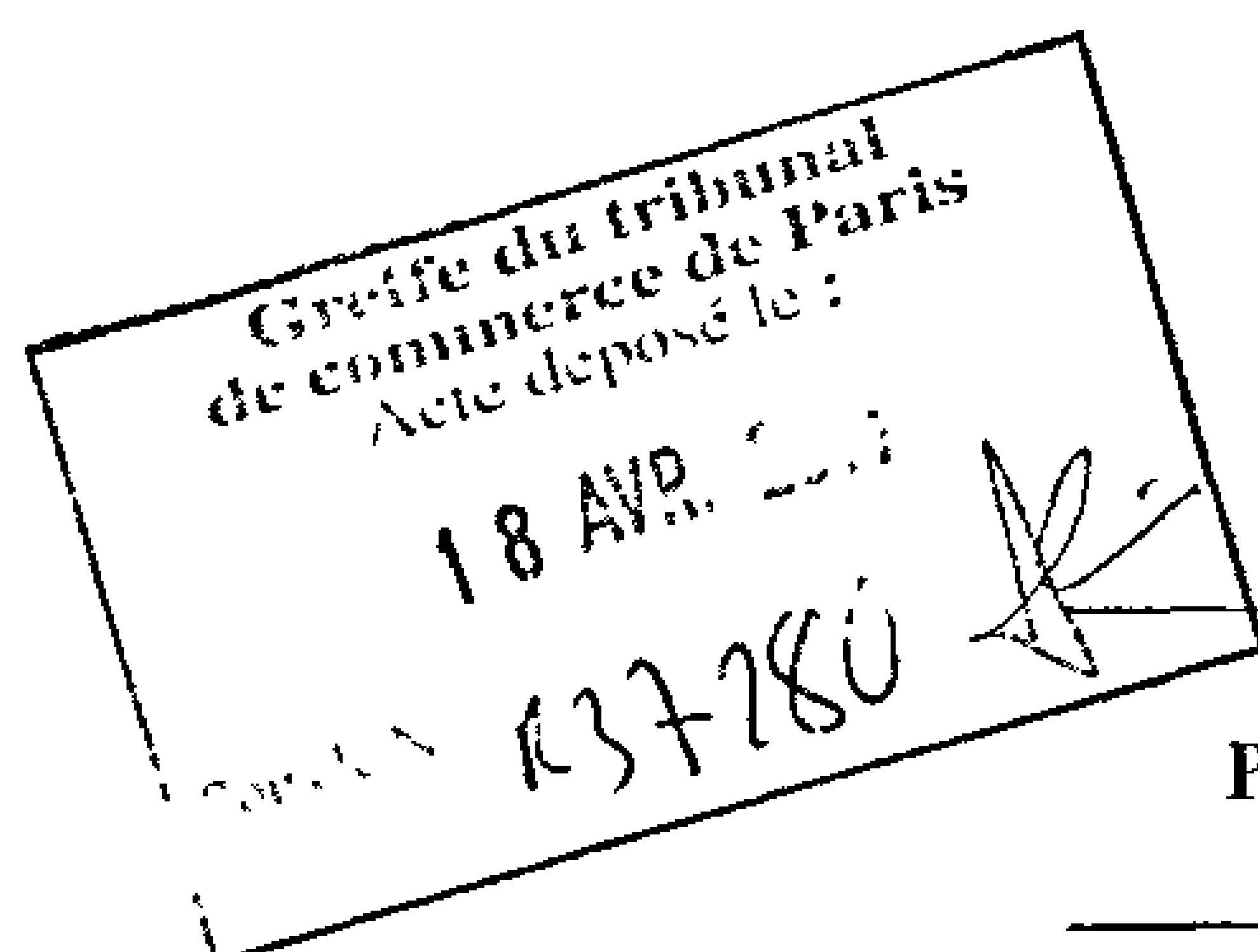
R.C.S. PARIS B 503 272 684

SIRET : 503 272 684 00013

Code APE : 5610 A

0836296

ff du 10/3/14
NL



**PROCES-VERBAL DE DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 10 mars 2014**

L'an deux mil quatorze

Et le dix mars,

A quinze heures dix.

Les associés de la Société A Responsabilité Limitée "A VERSE TOUJOURS" au capital de 120.000 €, divisé en 1.200 parts de 100 € chacune, ayant son siège social à PARIS (75005) avenue des Gobelins n°3

Se sont réunis au siège social en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE sur la convocation qui leur a été faite par la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fabrice RUOLS, gérant, demeurant à PARIS (75005) rue Galande n°46

Après avoir déclaré qu'il représente en sa qualité de Cogérant la Société "LA FABREGUE", Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.839.000 €, ayant son siège social à PARIS (75005) rue Lagrange n°9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 442 400 230, propriétaire de HUIT CENTS PARTS SOCIALES, ci.....

800 Parts

Monsieur le Président constate qu'est également présente à la réunion :

- la Société "NICOLO" Société à Responsabilité Limitée au capital de 643.200 € ayant son siège social à PARIS (75005) rue du Fer à Moulin n°9, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, représentée par ses deux seuls associés et cogérants Monsieur Nicolas LANTUEJOUL et Madame Laurence CALVET, demeurant ensemble à PARIS (75005) rue du Fer à Moulin n°43

Ladite société propriétaire de QUATRE CENTS PARTS SOCIALES, ci

400 Parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social :

MILLE DEUX CENTS PARTS SOCIALES, ci 1.200 Parts

LC / M / fr

Monsieur le Président constate que la totalité du capital est représentée et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur le Président constate que la totalité du capital est représentée et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- nomination de cogérants
- pouvoirs à donner

Après échange de vues, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire nomme, à compter du 1^{er} avril 2014, en qualité de cogérants de la société :

- Monsieur Nicolas LANTUEJOUL, soussigné
- Madame Laurence CALVET, soussignée

Et ce, sans limitation de la durée de leurs fonctions et avec les pouvoirs prévus aux statuts ; pouvoirs qu'ils pourront exercer ensemble ou séparément avec Monsieur Fabrice RUOLS, actuel gérant.

L'assemblée générale extraordinaire prend acte du maintien des fonctions de gérant de Monsieur Fabrice RUOLS

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Nicolas LANTUEJOUL et Madame Laurence CALVET, cogérants, déclarent :

- accepter les fonctions qui viennent de leur être conférées,
- s'engager à se conformer aux dispositions écrites dans les statuts sociaux dont ils déclarent avoir pris parfaite connaissance,
- ne pas être en contravention aux dispositions des articles L 128-1 à L 128-6 du Code de Commerce et que rien ne s'oppose à leur nomination.
- être tous deux de nationalité française et nés respectivement :

. Monsieur Nicolas LANTUEJOUL à 12 novembre 1977 à AURILLAC (15000).

. Madame Laurence CALVET à OLEMPS (12510) le 13 février 1982

fa

cc

M

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

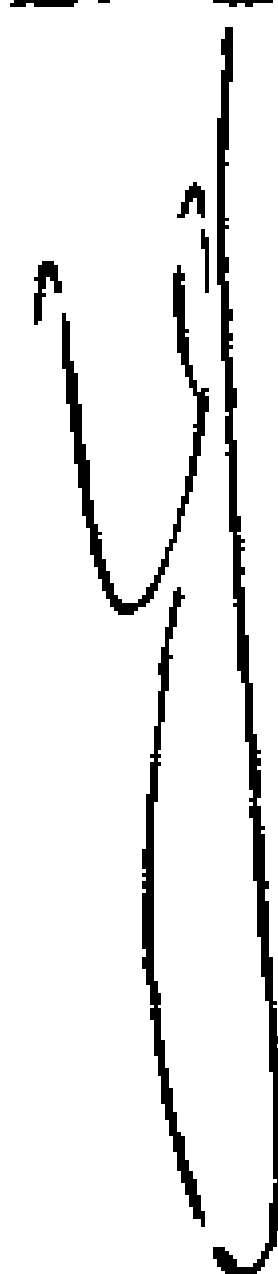
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatorze heures.

Et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par les associées.

Monsieur Fabrice RUOLS

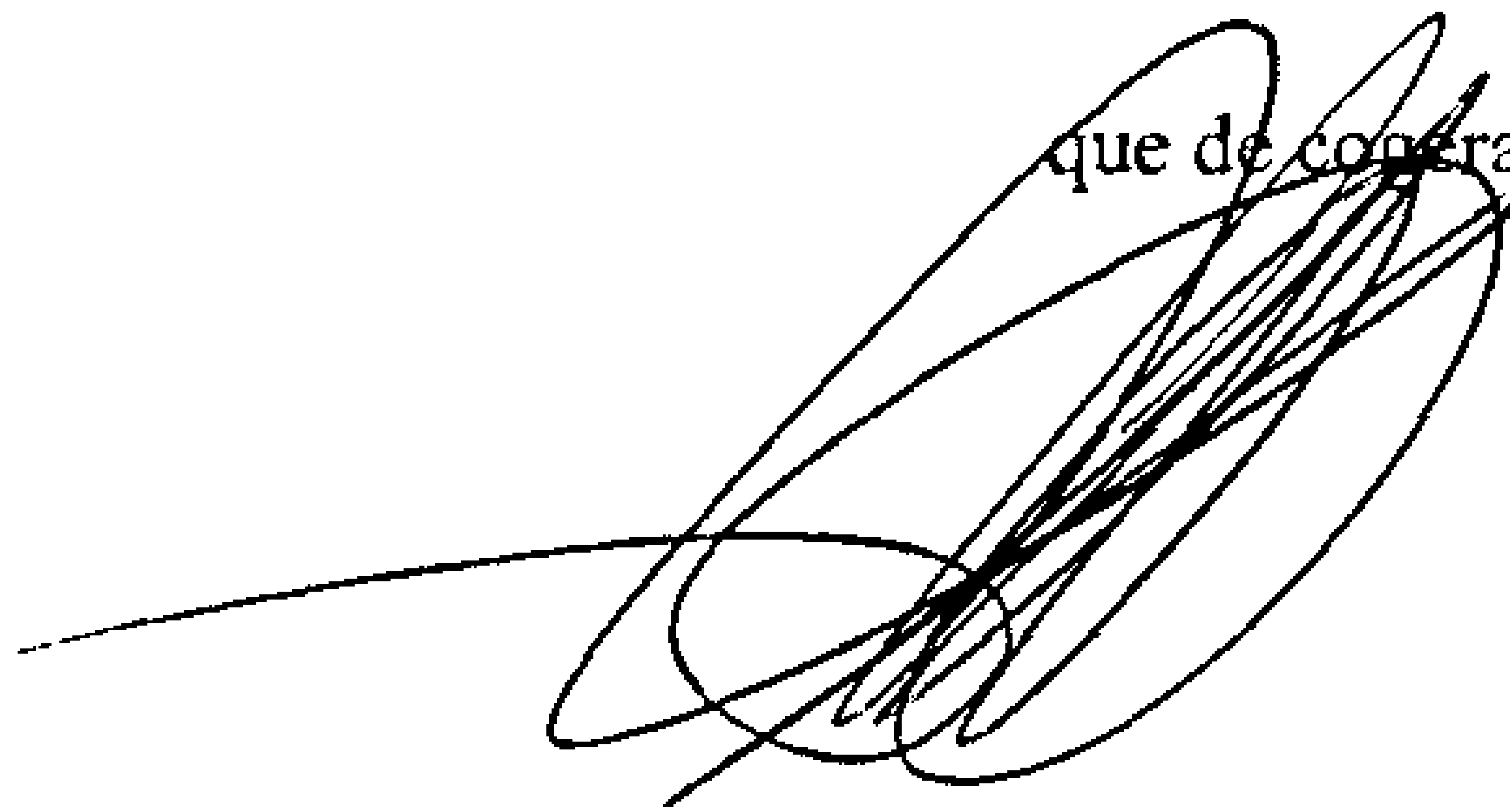
Agissant tant en sa qualité de Cogérant de la SARL A VERSE TOUJOURS
qu'au nom
de la S.A.R.L. "LA FABREGUE"



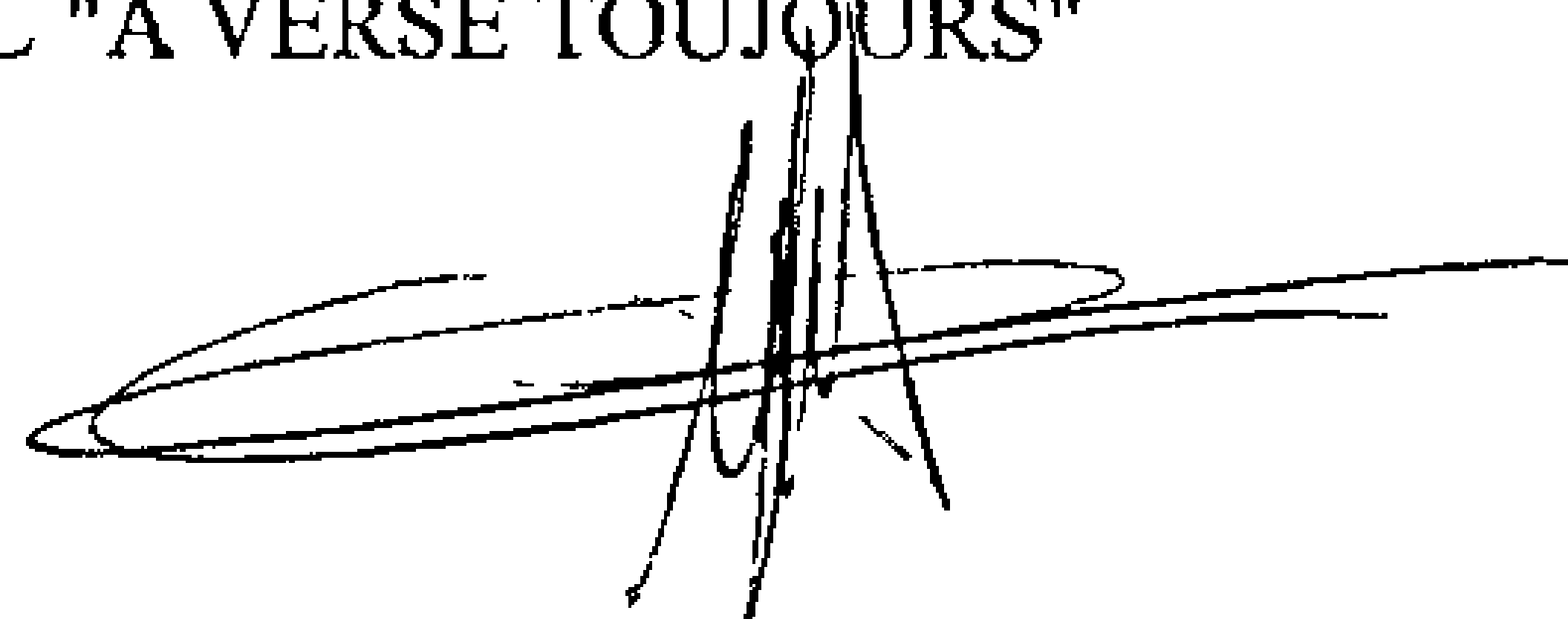
Monsieur Nicolas LANTUEJOUL

agissant tant en leurs qualités de cogérants et seuls associés
de la SARL "NICOLO"

que de cogérants de la SARL "A VERSE TOUJOURS"



Madame Laurence CALVET



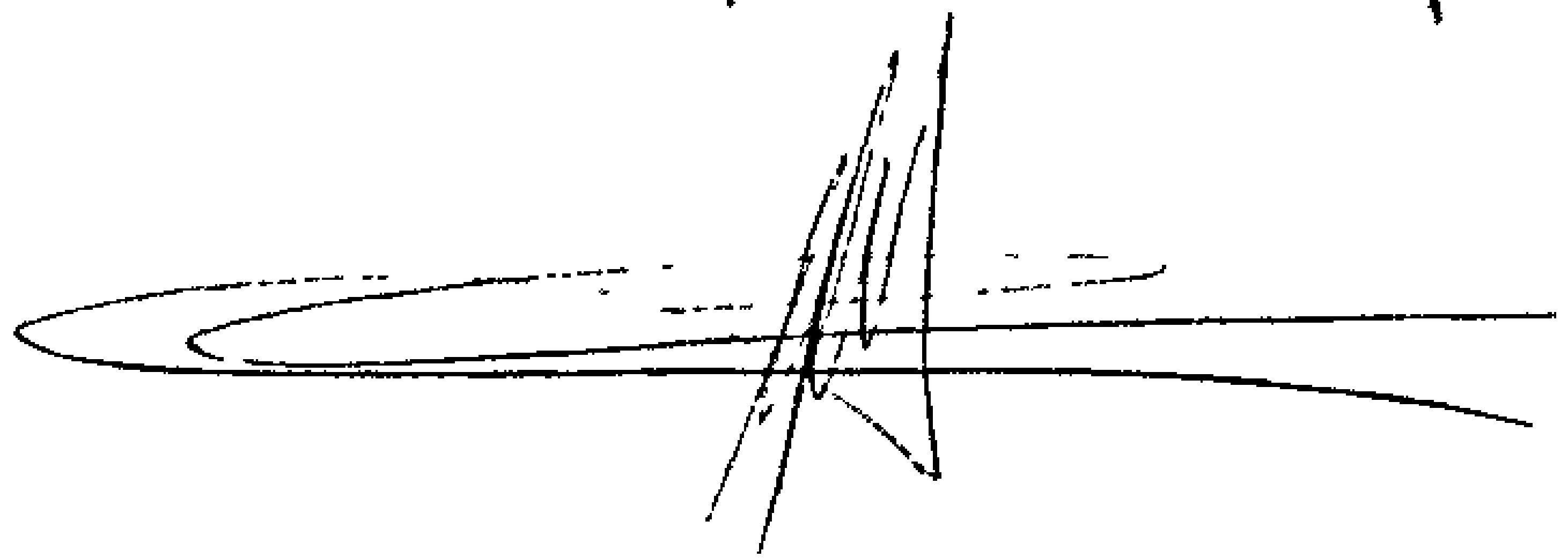
Acceptation des fonctions de Cogérant par Monsieur Nicolas LANTUEJOUL

Ben pour acceptation

A stylized, cursive handwritten signature in black ink, featuring large loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Acceptation des fonctions de cogérantes par Madame Laurence CALVET

Ben pour acceptation

A stylized, cursive handwritten signature in black ink, featuring a long horizontal stroke with a central vertical element and several loops.